



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat Général

SG/24-999-176 du 19/02/2024

SUITES AVIS CSA ACADEMIQUE

Destinataires : Tous personnels

Dossier suivi par : M. MARTIN - Secrétaire général - ce.sg@ac-aix-marseille.fr

Vous trouverez ci-joint les suites données à l'avis émis lors du conseil social d'administration académique du 9 janvier 2024.

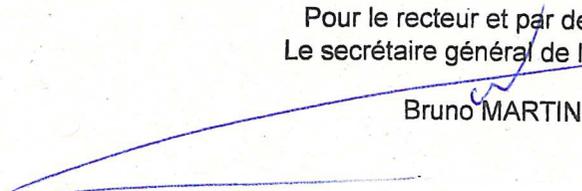
Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

Suites données aux avis émis

Conseil Social d'Administration académique du 9 janvier 2024

Avis	Suites données par l'administration
<p>Avis n°1 : Consultation de l'instance</p> <p>Les représentants des personnels au CSA d'Aix-Marseille demandent que l'instance soit consultée conformément aux termes de l'article 48 du décret n°2020-1427 du 20 novembre 2020.</p>	<p>L'académie confirme que le comité social d'administration, dans son fonctionnement, respecte les dispositions du décret n°2020-1427 du 20 novembre 2020. En particulier, elle veille à appliquer les dispositions règlementaires qui distinguent les consultations obligatoires, les débats réguliers, l'examen des questions générales et les points pour information.</p>

Pour le recteur et par délégation
Le secrétaire général de l'académie


Bruno MARTIN